

7939 du 12-12

L'entretien d'aujourd'hui avec le Président Laval sur le remaniement gouvernemental a eu principalement pour objet les nouvelles nominations aux postesclé du ministère de l'intérieur.

En remettant les listes j'avais hier, comme je l'ai communiqué, dit au Président Laval qu'il étàit possible que les Allemands émettent une exigence supplémentaire demandant le rappel du secrétaire général à la police Rousquet et son remplacement par Darnand-chef de la milice.

Au cours d'un entretien qui a eu lieu ce matin entre le Oruppenfuhrer Cherg et le Président Laval et auquel je n'ai pas assisté, le Gruppenfuhrer Cherg. comme îl me l'a communiqué après, a exigé du Président Lavel, en vertu d'un ordre du Reichefuhrer SS, l'éloignement immédiat de Bousquet et son remplacement pur Darmand. Il s'est produit au cours de cet entretien une vive discussion. Le Président Laval s'est déclaré d'accord avec l'éloignement de Bousquet, mais a élevé de très fortes objections contre le fait de confier le poste à Darmand. Ly'ai communiqué au Gruppenfuhrer Oberg que, comme il le savait, mes ) astructions ne demandaient que d'exiger l'éloignement des membre. indésirables du gouvernement et de l'administration française mais de ne prendre aucune responsabilité du gouvernement du Reich pour les nouvelles nominetions. Etant donné que le Président Laval manifestait une tendance à faire de cette affaire une question de cabinet, et qu'une attitude unifiée des autoritéz allemandes en France est nécessaire, j'ai ági cet après-midi. au cours d'un entretien, sur le Frésident Laval de telle sorte qu'il a accepté - mais



auer les plus grandes réservés - la nomination de Darmand comme chef de la police française.

Ce qui parke en feveur d'une nacionation de physical comme chef.de la police, o'est qu'îl est un homme extraordinairement farergique, et decidé à la putice active contre la terroriseme (comme hoff du service d'ordre de la Légion sussitiéen que comme contracte front dédoré en 1914 et en 1800 pour son courage devant l'ennemi, et comme secrétire général de la milice en seés audit adomné des prayures de sen caractère et de sea capacités d'organisation. Il est cherituraturer des Waffen 35 françois et par 1h, il est directement sous nos ordres au point de vue discipline. C'est précisément estés dépendent déciplinier personnellé de Darpind envers une unité militaire allemande qui fait creatore au Frécident Laval que sa nomination cemme chaf de la police me provoque une forte opposition dans les range de la police qui dans la lutt active contre le terrorisme et au moment d'un débarquement anglo-americain souvent plus volontiere les ordres d'un homme moins manifestement acquis.

Si le poste de secrétaire général à la police avait été occupé par quelqu'un de plus neutre, il aurait été possible de liniter à des tâches pursent doministratives la police française qui riset pas aftre, dans d'importantes par ties, et de renforcer la nilice commendés par parnand, dé l'armer et d'en faire une police auxiliaire èn vue de la lutte contre le terrorisee. Mais le Gruppenfure «oberg oraint que cette transformation de la nilice preme trop de temps pour être efficace à temps, avant un débarquement anglo-sefçésin.

Etant donné cette situation, il ne me paraît pas indiqué de retarder la nomination de Darnand comme chef de la police française maintenant engagée

et acceptée par le Frésident Laval.

Une fois repoussé un déberquement anglo-saéricain, la direction de la colice par Darmand ne me semble plus être à conseiller. Darmand et ses parti-

viennent de camp chauviniate extrême des Cognilards et ils considérant sûrment que leur but, en politique intérieure française, estédiainer leurs anciens sderenaires de gaude. Or pareil dévilopment pourrait - comme en Espagne - puvrir la voie à une domination politique absolue de l'église.

Traduction certifiée conforme Paris, le 8 Octobre 1947 F.LT.CULT ABETZ





Vichy, le 25 décembre 19

Le Chef du Gouvernement, en remettant au Maréchal de France, Chef de l'Etat, les documents ci-joints que M. Abetz a qualifiés de notes verbales, croit devoir ajou ter les indications suivantes.

Ces notes comportent deux listes de personnalités qui doivent être écartées des charges ou emplois qu'elles occupent.

Le Chef du Gouvernement, en conséquence des corre pondances échangées entre le Maréchal et le gouvernement allemand, avait la mission de "remanier le Cabinet frança sans délai dans un sens acceptable pour le gouvernement allemand et garantissent la collaboration".

Les entretiens qu'il a eus à Paris tant avec l'Ar bassadeur d'Allemagne qu'avec le général Oberg avaient pa objet de lui permettre d'examiner dans quelles condition il lui serait possible de remplir cette mission.

L'Ambassadeur d'Allemagne, en ce qui concerne l'éviction des charges et emplois qu'elles occurent des personnes dont les noms figurent sur les listes remises, a été d'une netteté absolue. Cette communication avait le caractère d'une notification.

En ce qui concerne le remaniement gouvernemental



il ne s'agissait plus d'une notification, mais les suggestic qui ont été faites au Chef du Gouvernement soulignaient la racessité de se conformer à la demande du gouvernement allemar C'est ainsi que le Chef du Gouvernement a pu faire connaître au l'aréchal les noms de LM. Phillippe Henriot et Marcel Dést qui semblament pouvoir être retenna comme remplissant la continue raigée.

Le général Cherg, chargé des services de police lemands en France, a demandé que M. Bousquet soit semple de par M. Darnand. Il a également demandé que des modification soient apportées au Ministère de l'Intérieur, E. Lemoine, Préfet régional de Marseille, devagt être nommé Secrétaire tat àl'Intérieur, et M. Parmentier, Préfet régional de Roue devagt remplacer E. Cado, Directeur général de la police. Il restait entendu que le Chef du Gouvernement continuersit à assumer les fonctions de Ministre de l'Intérieur.

Ces demandes du général Oberge ont été formulées en termes pressants.

En rendant compte au Maréchal, Chef de l'Etat, (
ce qui précède, le Chef du Gouvernement se fait un devoir 
d'appeler son attention sur la gravité de la situation née 
13 novembre et qui ne pourrait que s'aggraver encore si le 
noms proposés n'étaient pas agréés./.

## INTER FRINCE

711

Agence nationals d'Informations de presse et de Doou entation politique

### 27, rue de la MICHODIERE, Faris.

Faris, le I3 avril I944.

Monsieur BOIBDON. Hotel de la Cloche.

VIOUY.



Cher -onsieur.

#### Un .orresu 13 diosmbre.

La orise politique qui u solaté brusquement le 13 novembre 1043 est la rédélition, sous une autre forme, du Comp d'Est du 13 désent 1940. Comme sa devencième, à travers les Français qui en sont les arent actifs ou les instruments passifs, sile est le curre le l'angletième de l'indique. Elle est la réplique, adoptée a la Prance, du prant coup tenté pur les alliés en taile au cours de l'ité dernier avec le compilérité du roi et de Jadonico. Certes, les espoires stratéglages une les alliés evalent fondé sur l'effondament le l'tulie et sur sa rupture caine n'a pas varié. Elle poursuit jusqu'à nouvel carde son programe qui est de jeter au brusser les nettes de les sers sers l'espace remano européen. .près l'Afrique du Nord, après l'Atalie, il faliait que la France métropolitain py passe.

In novembre 1943, comme en décembre 1940, le but que se propsent les condurés violussois, est de rompre la solidarité froncoallemande ( qui per lu force des chases se ressere dans roma les donair et de reintegrer la Frence métropolitaine dans le cump des démocraties.



Le moyen choisi, cette fois ci, c'est la restauration solennelle de l' Assemblée nationale. On essaiera de le faire onnoncer au peuple français par le Marschal lui même, de façon à ce que la nouvelle éclate en coup de foudre à l'insu de N. LAVAL et à l'insu de la Puissance Occupante, c'est à dire dens des conditions qui rendent irréparable le geste accompl et lui assument un retentissement mondial.

L'acte constitutionnel et le message que doit lire le Maréchal sont prépirés dans le plus grand secret. Il est presque incroyable que M. L.V.I. "I'en ait rien su. Mais c'est un fait, ià n'en a rien su. Le signataire de ces lignes a eu l'occasion d'apporter un timolgnase personnel. Il s'est rendu le jeudi II novembre à l'Hôtel Latignon pour prévanir le secrétaire particulier du Frésident, M. Guénier ne savait rien lui-même. Il devait nous dire le lundi : "J'ai pensé à vous..." On présume que d'aurres aventissements parvinnent à M. Laval et à son entourage radis t trop vapues pour que le surprise du Chef du Couvernement ne fût point tottle. Le seul petit trait de lumine qui sit pénéré en tens utile justile à la suite d'un moi introdent icheppé devant lui de la bouche d'un journaliste qui sortiit du Cabinet du Larichel.

# Un ministre de la Police qui n'est pas curieux.

Lavel n'avait donc es de police ? Four la malchence de police. Le frist alors ... René Pousquet qui était slors le Chef de su paine. Le fait vaut qu'on s'y sartés. El Bousquet a été pendant deux annum très jeune ministre de la police. Il n'est pas sons qualités et se mérités. Thysiquement courageux, sportif, élégand cavalier, pilotant lui même sa voiture à un train d'enfer, il a pris de l'ascendant sur ses hommes. Sà bonne mine, son it ouvent, lui ont veul des sympathies allemendes. Dans le poste auquel il a été élevé, de grandes umbitions politiques lui sont vanues. On imagine volontiers que s'il a eu le temps de lire dépuis deux ans, il aura médité l'histoire du trop habile Fouché édifiant sans sorupules sa fortune sur les services rendus simultanément aux Pourpons et à Hapoléon.

saine, et c'est ce qui va le perdre. S'il est bien obligé par ses foncti de servir une politique française de coopération avec la Fuissance occupante, ses sympathies profondes vont aux sannemis de l'illemagne. Les étrangetés de Bon comportement s'empliquent par son ind'oision intérieur l'indécision de tant de français charrés de responsabilités, à une heure où la première des choses est de savoir où l'on ve to ce que l'on veut René Jousquet a fuit jedis des débuts folatants dans sa carrière de fonctionnaire préfectoral en Lontrant qu'il savait nager. Lors des fonctionnaire préfectoral en Lontrant qu'il savait nager. Lors des fonctionnaire occitorent en Lontrant qu'il savait nager. Lors des la conditoyens, l'ocid dans la péripétic historique à laquelle il se trouve rélé, l'occasion pour un débrouillerd comme lui, de se sauver à la nage. Il prend des assuvances du côté des alliés, Il laisse de Lettre de Tassigny s'évader.



En même temps, il cherche à donner l'impression qu'il maintient l'ordre France. Sa police est insuffisomment armée pour combattre le terrorisme monte. Ce ne sont pas les allemands, défients malgré tout, et à juste titre, qui vont fournir des armes à une police commandée par 1.2 Bousque à une police dont ils ne savent pas si un jour elle ne se retournera pa contre eux.(I). Le manque d'armes ? E. Bousquet ne le regrette pas trop Valable raison pour laisser le maquis s'organiser, pour expliquer à tou value of raison pour faisser to maques a organistr, pour expirater a tou le monde qu'on n'y peut rien, et pour cultiver la répugnance bien connue de M. Laval pour les effusions de sang. Quend un houme public, s trouve dans un tel porte-à-faux, à une heure cruciale où l'action ne so fre ni équivoque ni délai, ni faibleste, il est inévitable qu'il se cas la figure. Devenu suspect à tous, M. Sonsquet a dû s'en aller devent la montée du désordre. Mais les conditions de son déport le condament. Coligé de céder sa place à Joseph Parnand, il se comporte en neuvais joueur, pour ne pas dire pis. Il laisse à son successeur des bureaux Distablement vides de fond en comble. Firs un dosser, plus une feuille papier, pas même un porte plume. Les dictylos elles-mêmes se sont volat lisées. ... Bousquet n'étnit pas au service ét la Trance. Il trâit u service de la démodrarie. Il fallait ouvrir cette parenthèse pour faire service de la démodrarie. comprendre ce fait extraordimenire ; le 13 novembre, le chef de la poli l laissé surprendre le Chef du Gouvernement par une conjuration d'origi étrangère qu'il surmit dû connaître ou flairer. ..........

(I). Une moitié de la police n'est pas sure, forira un jour marcel "é et on n'est pas sure que l'autre moitié soit sure.



MESSAGE NUMERO 37 LE 28:1:88 A 16858

HONSIEUR KNIPPING A WONSIEUR CLEWOZ VICHY

AVENT DE QUITTER LA DIRECTION DE LA POLICE MATIONALE

JONSJEUR REHE BOUSQUET A FAJT REMETTRE EN LIBERTE L'AGENT

FAULLISTE USAN HOCHER REDACTEUR A LA TRIBUNE DE SAINTI TERME " CHEZ LEQUEL IL AVAIT ETE DECOUVERT DES MITRAILLETT PARACHITETS PAR DES AVIONS CRITANIQUES :

TAN GENER TRAIN INVENTE BEPUIS 18 MOIS THVIRON A TRUE

LES BANNS.: IL EST PROBABLE SI CE N EST DEJA FAIT QU'IL

VE TARDERA PAS DE REJOINDRE LA DISSSIDENCE :

SIGNE KHIPZING STU

Town or the tracker of the parties o

# Vichy 2 8 DEC 1943

Nº 9679 S.G. Pol.

- N O T EE-

pour Monsieur J.P. MARTIN Directeur du Cabinet de M. le Directeur Général de la Police Nationele

Par ordre de M. BOUSQUET, il y a lieu de faire procéder immédiatement à le libération de M. Robert LEVY-BING.

Je vous sereis obligé de bien vouloir me feire conneitre le dete à laquelle dette décision aura reçu son effet.

Vous voudrez bien trouver cijoints les dossiers reletifs à l'intéressé.

Simné: WEBER